

## **Exposé des qualifications**

*Document de présentation de Madame Reine Alapini-Gansou, candidate de la République du Bénin au poste de juge à la Cour Pénale Internationale*

### **I. Critères justifiant la considération morale, l'impartialité et l'intégrité de Madame Reine Alapini-Gansou**

Madame Reine Alapini-Gansou est ressortissante du Bénin. Sa candidature est présentée par le Gouvernement du Bénin aux termes de l'article 36 du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale et des résolutions ICC-ACP/3/Res.6 amendée par les résolutions ICC-ASP/5/Res.5 et ICC-ASP/12/Res.8 adoptées par l'Assemblée des Etats Parties le 10 septembre 2004, le 1<sup>er</sup> février 2007 et le 27 novembre 2013 respectivement.

Née à Abidjan, Côte d'Ivoire le 11 août 1956, elle est titulaire d'un diplôme d'Etudes approfondies (DEA) des Universités de Maastricht au Pays-Bas, du Bhoutan et de Lomé au Togo. Elle est, par ailleurs, titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires et Carrières Judiciaires de l'Université Nationale du Bénin.

Madame Reine Alapini-Gansou est de tradition Romano-germanique de la Civil Law; mais elle a obtenu un diplôme universitaire en Droit de la Common Law de l'Université de Lyon 3 -France.

Au regard de son parcours dans le domaine du Droit International des Droits de l'Homme et du Droit Humanitaire, Madame Reine Alapini-Gansou a obtenu plusieurs certificats dans le domaine du Droit du développement, du Droit de l'environnement et des Droits de la femme. Elle a, pour sa grande contribution au service des Droits de l'homme, obtenu de nombreuses distinctions, dont notamment :

- 1) le Prix des Droits de l'Homme du cinquantenaire des indépendances africaines, décerné par l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, à Paris Sorbonne, France, 27 Novembre 2010;
- 2) la Distinction du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme pour sa contribution au service des Droits de l'Homme pour l'Afrique, 25 Octobre 2012, à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire;
- 3) la Distinction pour sa contribution à la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle faites à l'égard des homosexuels, Genève, UNAIDS, 16 Mai 2014.

### **II. Les compétences pour les fonctions judiciaires au niveau national**

#### **Dans le domaine académique**

Mme Reine Alapini-Gansou est Enseignant-chercheur et inscrite en thèse à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'Université d'Abomey-Calavi-Bénin. A ce titre, elle a présenté des travaux sur «la théorie de l'Interprétation Stricte de Loi Pénale ; le rôle de l'OMC dans la protection de l'environnement ». En 2002, elle a présenté aux journées scientifiques de Lomé une communication sur : "Les nouvelles Dimensions de l'Aveu en matière Pénale". Elle est Chargée de cours à l'Institut des Droits de l'Homme, la Démocratie au Quotidien (IDH) et à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université d'Abomey Calavi, au Bénin. Elle prend présentement part à la confection d'un syllabus pour les infirmières et infirmiers du Bénin. Elle est auteur et co-auteur de plusieurs publications dont :

- "De l'article 64 à l'article 122-1 du code pénal : une réforme à mi-chemin" – Paru à la revue annuelle de l'assistance en santé mentale en Afrique'', paru dans « Réalités Africaines» ,1999 ;

- "Aspects Psycho pathologique du viol en Afrique : Cas du BENIN et du CONGO" ;
- "Violences faites aux femmes: intérêt de la mise en place d'une cellule de prise en charge médico-psycho-juridique" paru dans le Bénin Médical, N°s 39/ 40 – 2008 ;
- "Le code des personnes et de la famille du Benin à l'épreuve de l'application", 2012. (A paraître).

#### **Au niveau du Barreau**

- Elle est Avocate inscrite au Barreau du Bénin depuis 1986 (actuellement sous le numéro 24) ;
- Ancienne stagiaire pour la Conférence Internationale des Barreaux à Paris (1988) ;
- Ancienne stagiaire de l'Organisation Internationale pour le Droit du Développement de Rome, Italie 2000- 2002 ;
- Elle a pris part en 2001, pour le compte de l'association "Avocats sans Frontières (ASF) de Belgique, au projet «Justice pour tous au Rwanda » après le génocide de 1994 ;
- Elle est membre du Barreau Pénal International et de l'Association Internationale des Avocats de la Défense ;
- En tant qu'avocate, elle a été cooptée comme Formatrice au Centre International de Formation des Avocats Francophones (CIFAF) sur la procédure devant la Cour Pénale Internationale depuis 2012 ;
- En tant qu'avocate, elle a obtenu l'anti constitutionnalité de l'article 336 du code pénal béninois portant répression de l'adultère, jugé discriminatoire à l'égard de la femme ;
- Au Bénin, elle a exercé comme membre de la Commission Nationale de Codification et de Législation (CNCL) et comme consultante pour la Cellule d'Analyse et de Programmation de l'Assemblée Nationale du Bénin (CAPAN), pour la réforme du code béninois de procédure pénale.

### **III. Les compétences reconnues dans le domaine du Droit Pénal, de la Procédure Pénale, du procès pénal et dans le domaine du Droit International**

#### **Compétences reconnues dans le domaine du Droit Pénal et de la Procédure Pénale**

- Madame Reine Alapini-Gansou est Avocate au Barreau du Bénin depuis le 4 Décembre 1986 et a de l'expérience avérée en matière de procès pénal devant les cours et tribunaux du Bénin et aux assises;
- Elle enseigne le Droit Pénal Général et la Procédure Pénale à l'Université d'Abomey-Calavi en République du Bénin depuis 2001;
- Elle est Formatrice au Centre International de Formation des Avocats Francophones (CIFAF) sur la procédure devant la Cour Pénale Internationale depuis 2012.

#### **Compétence reconnues dans le domaine du Droit International**

- Depuis son élection en 2005 et sa réélection en 2011 comme membre de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Madame Reine Alapini-Gansou **a assumé de très hautes fonctions au sein de cette institution quasi juridictionnelle;**

- Madame Reine Alapini-Gansou a été Présidente de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (2009 - 2011). A ce titre, elle a conduit plusieurs missions de promotion ou de protection des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo, en Mauritanie, en Algérie, en Tunisie en Lybie et au Togo ;
- Elle a été Présidente ou Membre, à plusieurs reprises, des procès fictifs des Droits de l'Homme organisés par le Centre des Droits de l'Homme de l'Université de Pretoria ;
- Elle a été à l'initiative de la saisine de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples dans le cadre des violations massives des Droits perpétrés en Libye en 2010 ;
- Elle a Présidé le Comité sur les Droits Humains des personnes vivant avec le VIH et autres personnes vulnérables, créé au sein de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples de 2009 à 2011 et elle en est encore membre jusqu'à ce jour. Dans ce cadre, ses travaux ont porté sur les enjeux de vulnérabilité et les atteintes dont peuvent être victimes les couples et les partenaires de même sexe ;
- Madame Reine Alapini-Gansou est experte auprès de l'ONUSIDA (UNAIDS) pour la défense des Droits des personnes vivant avec le VIH, les personnes vulnérables et les homosexuels ;
- En tant que membre du Groupe de Travail sur les personnes âgées et des handicapées de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples depuis 2007, elle a pris part à l'élaboration d'un Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur la promotion et la protection des Droits des personnes âgées en Afrique, et d'un protocole à la Charte Africaine sur les Droits des personnes handicapées en Afrique ;
- Madame Reine Alapini-Gansou est Rapporteur spécial sur les Droits des Défenseurs des Droits de l'Homme pour l'Afrique, de 2005 -2009 et de 2011 à ce jour. A ce titre, elle a pris part à de nombreux séminaires et rencontres sur des sujets liés à la promotion et à la protection des Droits des Défenseurs des Droits de l'Homme et au renforcement de leurs capacités. Elle a fait éditer des manuels et des guides de travail ainsi qu'un outil de communication pour les Droits des Défenseurs de l'Homme ;
- En tant que Rapporteur Spécial sur les Droits des Défenseurs des Droits de l'Homme pour l'Afrique, Madame Reine Alapini-Gansou a conduit deux Etudes, respectivement sur la situation des femmes défenseurs en Afrique, et sur la liberté d'association en Afrique. Elle a, par ailleurs, élaboré des lignes directrices sur la liberté d'association et les Droits Humains ainsi que sur le terrorisme en Afrique;
- Madame Reine Alapini-Gansou est Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage des Nations Unies de la Haye, depuis le 9 Juillet 2011 ;
- Madame Reine Alapini-Gansou a été nommée membre de la Mission Internationale d'Enquête des Nations unies sur les violences électorales en République de Cote D'Ivoire en Mai – Juin 2011;
- Au moment de sa présentation, Madame Reine Alapini-Gansou est Chef de la Composante Droits de l'Homme de la Mission Internationale Africaine de Soutien au Mali (MISMA) depuis le 1er Avril 2013.

#### **IV. Connaissance des langues**

Francophone d'origine, Madame Reine Alapini-Gansou a une bonne connaissance de l'Anglais et est capable de s'exprimer dans cette langue et de l'écrire. Dans le cadre de son mandat en tant que membre de la Commission Africaine et Rapporteur Spéciale, elle a eu bon nombre d'occasions d'utiliser cet atout et de l'améliorer.

Elle utilise l'outil informatique.

#### **V. Liste de candidature**

Aux fins du paragraphe 5 de l'article 36 du statut de Rome, le Gouvernement de la République du Bénin propose la candidature de Madame Reine Alapini-Gansou au poste de juge à la Cour Pénale Internationale, au titre de la **liste B** des candidatures.

#### **VI. Expertise juridique spécialisée**

- Madame Reine Alapini-Gansou a été consultante pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'élaboration d'un projet de loi portant promotion et protection des Droits Humains des malades mentaux (2008) ;
- Madame Reine Alapini-Gansou a été consultante pour le Bureau International du Travail (BIT) sur les Droits Humains des malades mentaux et des personnes vivant avec le VIH en milieu de travail ;
- Madame Reine Alapini-Gansou est Arbitre agréée auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;
- Madame Reine Alapini-Gansou est Arbitre agréée auprès de l'Association Interprofessionnelle du Coton au Bénin ;
- En tant que membre de la Coalition Béninoise pour la Cour Pénale Internationale, Madame Reine Alapini-Gansou a présenté et exécuté un projet d'atelier d'élaboration et de rédaction d'une loi d'adaptation et de mise en œuvre du statut de Rome pour le Bénin ;
- Madame Reine Alapini-Gansou est membre de plusieurs associations féminines. En tant qu'ancienne membre de l'Association des Femmes Juristes du Bénin, membre fondatrice du réseau WILDAF - BENIN et de l'Association pour le Droit au Développement (ABDD), elle a été à l'initiative de plusieurs lois protégeant les femmes au Bénin, dont notamment :
  - la loi N° 2002-07 du 24 Août 2004 portant Code des Personnes et de la Famille en République du Bénin ;
  - la loi n° 2003 -03 du 03 Mars 2003 portant répression des mutilations génitales féminines en République du Bénin ;
  - la loi N° 2005-31 du 05 Avril 2006 portant prévention, prise en charge et contrôle du VIH /SIDA en République du Bénin ;
  - la loi N°2006-19 du 05 Septembre 2006 portant répression du harcèlement sexuel et protection des victimes en République du Bénin ;
  - la loi portant promotion et protection des malades mentaux au Bénin.

Madame Reine Alapini-Gansou a aussi œuvré à la réalisation d'un module de formation pour les femmes para juristes du réseau WILDAF-BENIN. En tant que membre du réseau WILDAF-BENIN, elle a œuvré à la conception et à la réalisation d'un manuel d'animation juridique dans le cadre de L'initiative des Droits Juridiques de la Femme / Women's Legal Rights Initiative (WLR-Bénin).

A ce jour elle sert comme Juriste conseil pour les femmes victimes de violences et de viol au Centre pour le Droit et le Développement de la Femme du réseau WILDAF-BENIN et totalise, dans ce cadre, l'examen de plus de deux cents (200) cas matrimoniaux, successoraux, de coups et blessures, de viols entre autres, traités en mode alternatifs de règlements de litiges ou au contentieux devant les cours et tribunaux.

## **VII. Indication de la nationalité**

Madame Reine Alapini-Gansou est de nationalité béninoise.

---